

E.R.M

Niveau de formation visée :

Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique ; Référentiel 2006

Énergies renouvelables - Énergies solaire et photovoltaïque

Proposition d'activité en organisation de chantier - N°1

*INJECTION PARTIELLE (CHANTIER 1) OU TOTALE
(CHANTIER 1 BIS) SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION*

Durée globale : 25 à 60h

Contexte des Activités proposées

Période : seconde année

Nature des enseignements visés :

- organisation de chantier

CHANTIER n°1 :

On envisagera une stratégie conduisant à l'*injection partielle (chantier 1) ou totale (chantier 1 bis)* sur le réseau de distribution.

A partir de l'installation existante « **site autonome isolé** » située dans votre établissement on vous propose d'envisager les évolutions suivantes.

Raccordement au réseau de distribution, comptage d'énergie, suivi de production.

Cette évolution concernera notamment le couplage au réseau de distribution soumis à une procédure très stricte et réglementée tout en respectant les diverses normes en vigueur.

Une stratégie de pilotage et de gestion d'une équipe doit être envisagée durant cette période suivant un scénario à prévoir et à mettre en œuvre. Dans tous les cas l'étude du bilan énergétique de l'installation doit être réalisé.

Activités et organisation suggérées :

Effectuer en concertation avec le distributeur d'énergie, l'équipe pédagogique :

- Le relevé de l'existant et le bilan énergétique actuel.
- La mise à jour si besoin des schémas de l'installation,
- Réaliser les différents documents techniques de la nouvelle installation en cohérence avec les infrastructures des bâtiments et du lieu d'implantation des panneaux solaires et de l'onduleur,
- Rédiger les différents documents formulaires administratifs pour la connexion au réseau et la revente d'énergie. planifier les interventions du distributeur d'énergie.
- Réaliser les documents d'exécution de chantier
- Etablir la liste des matériels nécessaires à la mise à niveau de l'installation,
- Etablir la prévision de commandes du matériels mis en oeuvre pour effectuer les travaux,
- Chiffrer le coût de l'investissement à réaliser, et évaluer la durée de retour sur investissement,
- Les besoins en outillages, moyens de manutention, échafaudage,
- Organiser l'ordonnancement, la logistique et la gestion des flux de matière d'oeuvre, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles
- Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet
- Rechercher et décider du recours à la sous-traitance
- Le calendrier et la planification des différentes tâches et interventions,
- Assurer la rédaction des documents nécessaires au raccordement au réseau de distribution,
- Les besoins en personnels et leur niveau de qualification pour effectuer la mise en œuvre, la ou les formation(s) adéquate(s) si besoin en cas de travaux en hauteur, de sécurité électrique etc.....
- Réaliser les interventions sur l'installation,
- Effectuer les tests et la mise en service de l'installation,
- Effectuer les mesures nécessaires à la vérification du bon fonctionnement de l'installation,
- Enfin l'installation doit être en service à la fin du chantier,
- Communiquer avec le client sur le fonctionnement et la conduite de l'installation.
